



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-5920>

Département(s) de publication : 26

Annonce n° 24-5920

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Département de la Drôme

Correspondant : Conseil départemental de la Drôme

Adresse : Direction des Bâtiments , 26 avenue du Président Herriot, code service exécutant : 22, 26026 Valence

Coordonnées :

Courriel : consultations-achats@ladrome.fr

Adresse internet : <http://www.ladrome.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.ladrome.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Marché Maîtrise d'oeuvre pour la désimperméabilisation et la végétalisation des cours de collèges - Relance Lot 1 Collège Daniel FAUCHER à Loriol sur Drôme

Lieu d'exécution : Collège Daniel FAUCHER - Place Champ de Mars, 26270 Loriol-sur-Drôme

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Dans le cadre de sa politique en faveur de la transition écologique et d'une meilleure prise en compte des besoins des usagers, le Département de la Drôme souhaite réaménager la cour du collège Daniel FAUCHER à Loriol sur Drôme via un plan de végétalisation et de désimperméabilisation des sols et développer de nouvelles pratiques pour l'utilisation des cours
Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

33 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 12/02/2024 à 11:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

20249001

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRK23 Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Marchés réservés : NON La prestation est réservée à une profession particulière : Oui Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Grenoble, 2 place Verdun, BP 1335 38022 GRENOBLE Tél : 0476429000 Fax : 0476518944 Mel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr Web : <http://grenoble.tribunal-administratif.fr> Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Grenoble, 2 place Verdun, BP 1335 38022 GRENOBLE Tél : 0476429000 Fax : 0476518944 Mel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr Web : <http://grenoble.tribunal-administratif.fr> Visite obligatoire. Se référer au Règlement de la Consultation. Pour répondre au mieux au besoin de la nature de la mission, l'équipe de maîtrise d'oeuvre sera pluridisciplinaire et obligatoirement composé : - d'un paysagiste concepteur, mandataire de l'équipe Et devra également justifier des compétences suivantes : - Ordonnancement Pilotage et Coordination de chantier (OPC) ; - VRD Aménagement - Hydraulique - Economie - Conduite de chantier désamiantage - Un architecte (compétence nécessaire pour l'aménagement d'abris vélos besoin estimé à 40 vélos)

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/01/2024